

RÈGLEMENT SUR LA GESTION DES ANIMAUX MORTS ET DES DÉJECTIONS DU BÉTAIL

**Demande d'enregistrement d'une installation de
stockage de déjections non visée par un permis (par
16.3)**



Nom de l'exploitation _____

Adresse postale _____
_____ Code postal _____

Emplacement de l'exploitation _____

Quart de section, township, rang, est ou ouest du méridien principal, lot riverain ou

paroisse _____

_____ Latitude : _____ Longitude : _____
Municipalité rurale GPS en degrés décimaux

Nom de la personne -ressource _____

Numéros

Travail Résidence Tél. cellulaire Télécopieur

Propriétaire (dénomination sociale) _____

N° de corp. (s'il y a lieu)

Adresse postale _____
_____ Code postal _____

Numéros

Travail Résidence Tél. cellulaire Télécopieur

Entreprise affiliée (dénomination sociale) _____

RENSEIGNEMENTS SUR LE BÉTAIL :

Description de l'exploitation agricole (p. ex. ferme laitière, entreprise de naissage-finissage [porc], élevage de boucherie, élevage de poulet à griller) :

Nombre de têtes et d'unités animales (remplir la feuille de calcul en annexe) : _____

Le fonctionnement de l'exploitation est-il soumis à des conditions? Oui Non

RÉSERVÉ AU MINISTÈRE

N° de la demande : _____

Vérfié par : _____

Date de reception : _____

Date de confirmation : _____

Les renseignements exclusifs (confidentiels) seront protégés en vertu des lois manitobaines. Les renseignements personnels sont recueillis conformément aux dispositions de la *Loi sur l'environnement* et du *Règlement sur la gestion des animaux morts et des déjections du bétail*, et serviront aux fins d'enregistrement d'installations de stockage de déjections, de même qu'aux fins d'administration et d'application du règlement. Les renseignements recueillis sont protégés en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*

et la protection de la vie privée. Pour toute question, prière de communiquer avec la coordonnatrice de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée, au 1383, avenue Whyte, Winnipeg (Manitoba) R3E 1V7; 1 (204) 945-4170.

RENSEIGNEMENTS SUR L'INSTALLATION DE STOCKAGE

Type d'installation : En terre En acier En béton Monticules Autre Préciser : ____

Type de sol : Argile Limon Sable Gravier Autre Préciser : ____

Date de construction : _____

Nom de l'entrepreneur : _____

Nom de l'ingénieur : _____

Distance du cours d'eau de surface le plus près : _____

Distance de la source, du puits ou de la doline les plus près : _____

Distance de la limite de l'exploitation agricole la plus près : _____

Profondeur jusqu'à la nappe phréatique (si elle est connue) : _____

Distance de la résidence la plus près non associée à l'exploitation : _____

Puits abandonnés à cet emplacement? Oui Non Préciser l'emplacement : _____

Précisions sur le pipeline : À longue distance À courte distance En surface Souterrain

Pour les besoins de l'enregistrement, les pipelines mesurant plus de 150 m (492 pi) sont considérés comme des pipelines à longue distance

INSTALLATION DE STOCKAGE EN TERRE

Type d'installation :

Remblai : _____ Revêtement d'argile : _____ Revêtement synthétique: _____ Type de revêtement :

****Préciser l'unité de mesure utilisée (mètre ou pied) dans le tableau ci-dessous****

Dimensions :

	Cellule n°1	Cellule n°2	Cellule n°3
Mesures du fond			
Longueur	_____	_____	_____
Largeur	_____	_____	_____
Taux de pente – Intérieur	_____	_____	_____
Mesures du haut			
Longueur	_____	_____	_____
Largeur	_____	_____	_____
Taux de pente –	_____	_____	_____
Extérieur			
Profondeur totale (incluant le franc-bord)	_____	_____	_____
Franc-bord	_____	_____	_____
Capacité de stockage (jours)	_____	_____	_____
Remplissage			
Haut	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fond	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Protection contre l'érosion : _____

Nombre de puits de surveillance existants : _____

INSTALLATION DE STOCKAGE AUTRE QU'EN TERRE

Béton : _____

Acier : _____

Préfabriquée _____ Sur mesure _____

Dimensions de l'installation : _____

Type de base : Béton Plastique Terre Autre

Capacité : _____ (jours)

Fabriquant : _____

Installateur : _____

Remplissage de l'installation : Haut Fond

Accessoires (p. ex. clapet de non-retour, système de détection des fuites) : _____

AUTRE TYPE D'INSTALLATION DE STOCKAGE (p. ex. monticules)

Description de l'installation de stockage : _____

Je certifie par les présentes que tous les renseignements fournis sont, à ma connaissance, exacts. Je comprends que Conservation Manitoba peut vérifier l'exactitude de ces renseignements.

Date : _____ Signature : _____

Nota : Le fait de remplir ce formulaire ne garantit pas l'enregistrement de votre installation de stockage des déjections. Celle-ci ne sera enregistrée qu'après vérification de sa performance environnementale.

Prière de remettre le formulaire rempli aux bureaux de Brandon ou de Steinbach mentionnés ci-dessous**

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUPPLÉMENTAIRE,
PRIÈRE DE COMMUNIQUER AVEC UN DES BUREAUX CI-DESSOUS**

Région de la rivière Rouge 123, rue Main, bureau 160 Winnipeg (Manitoba) R3C 1A5 Téléphone : (204) 945-7100 Télécopieur : (204) 948-2338	Région de l'Ouest** 1129, avenue Queens Brandon (Manitoba) R7A 1L9 Téléphone : (204) 726-6061 Télécopieur : (204) 726-6567
Région de la rivière Rouge** 284, avenue Reimer, unité 5 C.P. 2019 Steinbach (Manitoba) R5G 1N6 Téléphone : (204) 346-6060 Télécopieur : (204) 326-2472	Région de l'Est Service de l'air, route provinciale 502 Lac du Bonnet (Manitoba) R0E 1A0 Téléphone : (204) 345-1447 Télécopieur : (204) 345-1440

Région d'Entre-les-Lacs 75, 7 ^e Avenue Gimli (Manitoba) R0C 1B9 Téléphone : (204) 642-6095 Télécopieur : (204) 642-6108	Région d'Entre-les-Lacs Niveau inférieur, 446, rue Main Selkirk (Manitoba) R1A 1V7 Téléphone : (204) 785-5208 Télécopieur : (204) 785-5024
---	---

FEUILLE DE CALCUL DES UNITÉS ANIMALES				
	N ^{bre} d'unités animales produites par tête de bétail		N ^{bre} de têtes par catégorie d'animal	N ^{bre} total d'unités animales par catégorie d'animal
Lait				
Vaches en lactation (en comptant le bétail connexe)	2,000	X	_____	= _____
Viande bovine				
Vaches d'élevage de boucherie, en comptant le bétail connexe	1,250	X	_____	= _____
Bovins semi-finis	0,500	X	_____	= _____
Génisses en pâturage d'été et génisses nécessaires à la relève	0,625	X	_____	= _____
Bovins en parc d'engraissement	0,769	X	_____	= _____
Porc				
Truies (naissage-finition)	1,250	X	_____	= _____
Truies (naissage)	0,313	X	_____	= _____
Truies (naissage-pouponnière)	0,250	X	_____	= _____
Porcelets sevrés	0,033	X	_____	= _____
Porcs de croissance-engraissement	0,143	X	_____	= _____
Sangliers (exploitations pratiquant l'insémination artificielle)	0,200	X	_____	= _____
Poulet				
Poulets à griller	0,0050	X	_____	= _____
Poulets à rôtir	0,0100	X	_____	= _____
Pondeuses	0,0083	X	_____	= _____
Poulettes	0,0033	X	_____	= _____
Poulettes reproductrices de type à griller	0,0033	X	_____	= _____
Poules reproductrices de type à griller	0,0100	X	_____	= _____
Dindes				
Dindes à griller	0,010	X	_____	= _____
Dindes lourdes	0,020	X	_____	= _____
Dindons lourds	0,010	X	_____	= _____
Chevaux (urine de jument gravide)				
Juments, en comptant le bétail connexe	1,333	X	_____	= _____
Ovins				
Brebis, en comptant le bétail connexe	0,200	X	_____	= _____
Agneaux d'engraissement	0,063	X	_____	= _____

Autre type de bétail ou d'exploitation - Veuillez vous renseigner auprès de votre ingénieur agronome ou de votre spécialiste de l'élevage régional

Une unité animale correspond au nombre de têtes de bétail nécessaires à l'excrétion de 73 kg (160 lbs) d'azote au cours d'une période de 12 mois; pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le *Code de pratiques agricoles pour les producteurs de bœuf/lait/porc/volaille du Manitoba*.